



Vous êtes sollicité par un « Observatoire de l'achat public » pour fournir des informations sur vos marchés. Que faire ?

Attention! Vous avez été sollicité par un « Observatoire de l'achat public » ou un « Observatoire des marchés publics » pour fournir des informations sur vos marchés.

L'appellation de cet organisme peut prêter à confusion avec l'Observatoire économique de l'achat public, organisme officiel sous la responsabilité du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie.

L'Observatoire économique de l'achat public vous informe qu'il ne recourt pas habituellement à des enquêtes téléphoniques.

Toutefois, il peut être amené à interroger des acheteurs publics dans le cadre d'enquêtes ponctuelles réalisées par échantillons à partir du fichier du recensement.

Dans ce cas, outre l'information qui est toujours mise en ligne sur le site « Marchés Publics » du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie dans le cadre d'une de ses enquêtes, toute demande téléphonique peut, à la demande de l'acheteur, faire l'objet d'une confirmation par messagerie électronique.

L'adresse électronique utilisée comporte alors un identifiant se terminant par « .gouv.fr » qui indique son origine officielle.

Nous vous remercions, si vous êtes victime de tels démarchages, de nous le faire connaitre rapidement à l'adresse suivante : oeap@finances.gouv.fr